

# Règlement Intérieur : « Défi du Rieu »

## Jeux intervilles entre Port-La Nouvelle et Sigean

### Préambule

Le « Défi du Rieu » est une compétition organisée entre les villes de Port-La Nouvelle et Sigean. Cette initiative a pour objectif de promouvoir l'esprit d'équipe, le respect mutuel et le fair-play dans un cadre festif et sécuritaire. Le présent règlement intérieur vise à encadrer le déroulement des épreuves afin de garantir le respect des valeurs fondamentales de cet événement.

<b>ARTICLE 1 : PARTICIPANTS</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 2 : DEROULEMENT DES EPREUVES</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 3 : JURY ET ARBITRAGE</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 4 : RESPECT ET FAIR-PLAY</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 5 : SECURITE</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 6 : ATTRIBUTIONS DES PRIX</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 7 : INSCRIPTION</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 8 : DISPOSITIONS DIVERSES</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 9 : RGP (PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES)</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 10 : DROIT A L'IMAGE</b>	<b>3</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>3</b>

## Article 1 : Participants

- Les participants doivent être domiciliés à Port-La Nouvelle ou à Sigean, un justificatif de domicile pourra être demandé.
- Chaque ville est autorisée à inscrire un maximum de participants, répartis en catégories d'âge et selon les compétences.
- Les équipes doivent refléter un équilibre en termes de genre et d'âge, conformément aux principes d'inclusivité.
- Chaque participant devra signer une décharge attestant de son aptitude physique à participer aux épreuves.
- Un certificat médical sera demandé pour les épreuves de natation et rameur sur ergomètre.
- Une autorisation parentale sera demandée pour les participants mineurs.

## Article 2 : Déroulement des épreuves

- Le « Défi du Rieu » se déroulera sur une période de trois jours, du 29 au 31 août 2025, et comprendra 11 épreuves distinctes (voir programme).
- Les épreuves auront lieu alternativement entre les villes de Sigean et Port-La Nouvelle.
- Les activités comprendront des compétitions physiques (telles que des courses en relais, des sports aquatiques, des épreuves sportives individuelles et collectives) et des compétitions intellectuelles.
- Un système de notation par points sera appliqué pour chaque épreuve, et les résultats seront validés par un jury.
- Le programme complet des épreuves sera communiqué aux participants au moins deux semaines avant la date l'événement.
- Tout mineur participant aux épreuves reste sous la responsabilité de ses parents ou de l'adulte qui l'accompagne.

## Article 3 : Jury et arbitrage

- Le jury sera composé de membres indépendants issus des deux communes afin de garantir l'impartialité des décisions.
- Les délibérations et décisions du jury seront considérées comme définitives et ne pourront faire l'objet de contestations.
- Des arbitres seront présents lors des épreuves pour veiller au respect des règles et intervenir en cas de litige ou de comportement contraire au règlement.

## Article 4 : Respect et fair-play

- Tout comportement irrespectueux ou contraire à l'esprit sportif (insultes, violence physique ou verbale ou toute forme de tricherie...) entraînera l'exclusion du participant ou de l'équipe concernée.
- Les participants s'engagent à respecter les membres des autres équipes, les arbitres, ainsi que les spectateurs.

## Article 5 : Sécurité

- Les participants devront porter les équipements de protection requis et des tenues vestimentaires adaptées pour certaines épreuves.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de blessure résultant du non-respect des consignes de sécurité.

## Article 6 : Attributions des prix

- La ville ayant accumulé le plus grand nombre de points au terme des 11 épreuves sera déclarée victorieuse.
- Le trophée « DEFI DU RIEU » sera remis à l'équipe gagnante.
- Une cérémonie de clôture sera organisée pour célébrer les efforts des participants et renforcer l'esprit de communauté.

## Article 7 : Inscription

- Les inscriptions devront être effectuées au plus tard un mois avant le début de l'événement soit avant le 28 juillet 2025.
- L'inscription à cet événement vaut acceptation pleine et entière des termes du présent règlement.
- Inscription avant le 28 juillet, par mail à « animation@mairiepln.com » ou par téléphone au 06.74.47.48.37

## Article 8 : Dispositions diverses

- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou le règlement en cas de force majeure.
- Toute question ou litige non prévu par le présent règlement sera soumis au comité d'organisation.

## Article 9 : RGP (Protection des données personnelles)

Dans le cadre de l'organisation du « Défi du Rieu », les données personnelles des participants seront collectées afin d'assurer une gestion efficace et ordonnée de l'événement. Ces informations comprendront notamment les noms, adresses et certificats médicaux des participants. Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGP), ces données seront traitées de manière confidentielle et exclusivement utilisées dans le cadre de la compétition. Les participants bénéficieront d'un droit d'accès, de modification et de suppression de leurs données. Pour exercer ces droits, une demande devra être adressée aux organisateurs via les coordonnées indiquées dans le règlement.

## Article 10 : Droit à l'image

En prenant part au « Défi du Rieu », les participants autorisent l'utilisation de leur image à des fins de communication et de promotion de l'événement par les communes de Port-La Nouvelle et Sigean. Cette autorisation inclut notamment les photographies, les enregistrements vidéo et tout autre support de diffusion, tels que les médias sociaux, les sites internet et les publications officielles. Toutefois, chaque participant conserve la possibilité de refuser cet usage en adressant une demande écrite aux organisateurs avant le début des manifestations.

## Conclusion

Le « Défi du Rieu » constitue une opportunité unique de renforcer les liens entre les communautés de Sigean et Port-La Nouvelle autour de valeurs communes telles que la solidarité et l'amitié. Les habitants sont invités à participer activement ou à encourager les compétiteurs dans une ambiance festive et conviviale.